



Ville de Sainte-Adèle
Service de l'urbanisme
1381, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3
Télécopieur : 450-229-6842
adjurb@vdsa.ca

Déclaration ou avis

Type d'utilisation ou d'occupation d'un bâtiment

Déclaration ou avis de modification du type d'utilisation ou d'occupation d'un bâtiment

Dans le cadre de l'application du règlement relatif à la vidange des boues des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle

Dans le cadre de l'application du règlement relatif à la vidange des boues des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle : *Tout bâtiment est considéré comme étant occupé ou utilisé de façon permanente, à moins qu'une déclaration ou qu'un avis de modification signé par le propriétaire fut transmis à la Ville attestant que son bâtiment est occupé ou utilisé de façon saisonnière. Tout propriétaire est tenu d'aviser la Ville dès que le type d'utilisation ou d'occupation de son bâtiment est modifié.* (article 6, règlement 1092-2007)

Description de l'immeuble

Résidentiel Commercial Industriel Communautaire Autre : _____.

Adresse du bâtiment : _____ ;
civique _____ rue _____

Propriétaire

Nom(s) : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____ Code postal : _____

Téléphone : rés. : (____) _____ bur. : (____) _____ courriel. : _____.

Déclaration

Je, soussigné propriétaire de l'immeuble décrit à la présente, déclare que le bâtiment visé par la présente est occupé ou utilisé :

(cocher l'un ou l'autre) :

... de **façon permanente** (bâtiment occupé ou utilisé en permanence ou de façon épisodique tout au long de l'année) (vidange à tous les deux (2) ans)

... de **façon saisonnière** (bâtiment qui n'est pas occupé ou utilisé pendant une période de plus de 180 jours consécutifs par année) (vidange à tous les quatre (4) ans)

En foi de quoi, j'ai signé ce _____ jour de _____ de l'an 20____

(signature du propriétaire)